

# CLUB VOSGIEN D'EPINAL



**SAMEDI  
16 DECEMBRE  
2017**



## **12<sup>ème</sup> Marche Populaire Internationale de NUIT**

**Parcours de 5 et 10 km**

**Dans les rues illuminées de la ville,  
de son marché de Noël  
et des forêts environnantes.**



**Départ : Espace Cours de 14 à 18h00  
A coté de la préfecture d'EPINAL (Vosges)**



Membre de la FFSP N° F734  
Visa FFSP n° 2017-88-331-6-F  
Internet : <http://www.ffsp.fr>  
E-Mail : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

**Carola**



**Partenaires de la FFSP**

Agrément ministériel national  
Du 20/06/06

Reconnue de mission d'utilité publique  
Par arrêté N° 012156 du 2 août 2001

# INFORMATIONS POUR LES PARTICIPANTS

**PARCOURS** : Belle randonnée urbaine en soirée, de 5 et 10 km et dans le centre ville d'ÉPINAL, sans difficulté, à la portée de tous.

**DÉPART ET ARRIVÉE** : Epinal de 14H00 à 18H00.  
Retour impératif avant 22h00.

**COTISATION DE PARTICIPATION** : « La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenir de 2€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux, disponibles au retour. »

**RAVITAILLEMENT** : La présentation de la licence de participation donne droit à une boisson gratuite et à un régénérant solide au premier contrôle. Des boissons et diverses formules de restaurations payantes seront prévues au départ/arrivée ainsi que sur le parcours.

**ASSURANCES** : « La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès du Groupama »

**REGLEMENT** : Les participants et les personnes à leur charge doivent s'assurer auprès de leur médecin qu'ils ne font l'objet d'aucune contre-indication médicale d'aptitude physique à participer à la randonnée. Il est conseillé de ne pas quitter les sentiers balisés. Respecter le code de la route. Les enfants de moins de dix ans devront être accompagnés. Les chiens devront être tenus en laisse. Il est interdit de fumer en forêt, d'y faire du feu, d'y jeter des déchets. En cas de dégât, la responsabilité des contrevenants sera engagée.

**Pour votre sécurité, prévoir une lampe de poche, des vêtements clairs ou équipés de systèmes rétro réfléchissants ou se munir d'un brassard rétro réfléchissant de signalisation. Ces équipements ne sont pas obligatoires, par contre la lampe de poche est vivement conseillée car certaines parties du parcours ne sont pas éclairées.**

**PREMIERS SECOURS** : A tous les points de contrôle, au moins un bénévole titulaire de l'A.F.P.S. est présent, en cas de problème grave ce sont les pompiers qui interviendront. Le parcours de la manifestation est déposé auprès des services de secours de permanence ce jour.

**URGENCE : 112**

En cas de problème, vous pouvez contacter l'organisation au : **06.31.99.98.52 ou 06 20 92 46 16**

***La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal***

**RENSEIGNEMENTS** :

Alain EUMONT 37, route d'Hadigny 88330 CHATEL sur MOSELLE Tél. : 03.29.39.37.24

Au local du Club Vosgien : 5, rue François Blaudez 88000 EPINAL

Pendant les permanences ou tél. : 03 29 35 45 44 (répondeur)

Sur le site internet du Club : [www.clubvosgienepinal.com](http://www.clubvosgienepinal.com)



**Vosges Terroir... Goûtez les Vosges !**